



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE L'EXAMEN CIVIQUE

REFLETS

REFLETS est un centre agréé par FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL, autorisé à organiser des sessions d'EXAMEN CIVIQUE dans les locaux de Cagnes sur Mer (Site Reflets Sainte Luce)

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités d'inscription, d'organisation, de vente et de passation de l'examen civique organisé par **REFLETS**, en partenariat avec France Éducation international (FEI).

Toute inscription à l'examen implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le candidat.

Le service vendu correspond à :

- L'inscription à une session d'examen civique
- L'organisation matérielle de la session
- La transmission des résultats selon les procédures officielles

Le Centre agit en qualité d'organisateur agréé. La délivrance du résultat relève exclusivement de l'organisme certificateur.

2. Organisateur

Raison sociale : Association REFLETS

Forme juridique : Association

Adresse : 3 chemin des Travaux – 06 800 Cagnes sur Mer

SIRET : 332087790000058

Téléphone : 04 93 20 66 40

Email : contact@reflets.asso.fr

Représentant légal : Patrick BOERO

3. Conditions d'inscription

L'inscription à l'examen est ouverte à toute personne remplissant les conditions administratives requises par la réglementation en vigueur.

Le candidat doit fournir :

- Une pièce d'identité officielle en cours de validité
- Le règlement intégral des frais d'examen
- Le formulaire d'inscription dûment complété

Toute inscription est ferme et définitive après validation du dossier complet et encaissement du paiement.

4. Tarifs et modalités de paiement

Le tarif de l'examen est fixé à : **70 € TTC.**

Le paiement peut être effectué par :

- Carte bancaire
- Espèces (dans le respect de la réglementation en vigueur)

L'inscription n'est confirmée qu'après réception du paiement intégral.

Le Centre se réserve le droit de modifier ses tarifs ; Le prix applicable est celui en vigueur au moment de la commande.

5. Convocation

Une convocation précisant la date, l'heure et le lieu de l'examen est adressée au candidat par email ou remise en main propre.

Le candidat doit se présenter :

- À l'heure indiquée
- Avec sa pièce d'identité officielle et originale en cours de validité
- Avec la convocation

Tout retard peut entraîner un refus d'accès à l'examen, sans remboursement.

6. Annulation et report

6.1 Annulation par le candidat

- Toute demande d'annulation doit être faite par écrit.
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure dûment justifié (certificat médical, événement grave).
- En cas d'absence non justifiée, les frais d'examen restent acquis à l'organisateur.

6.2 Report

Un report peut être accordé une seule fois, sous réserve :

- D'une demande écrite au minimum 3 jours avant la date prévue
- De la disponibilité des sessions suivantes

6.3 Annulation par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou reporter une session en cas de force majeure ou d'effectif insuffisant. Dans ce cas, un report ou un remboursement intégral sera proposé.

7. Déroulement de l'examen

L'examen se déroule conformément aux directives officielles de France Éducation international.

Tout comportement frauduleux (tricherie, usage de faux documents, perturbation) entraîne :

- L'exclusion immédiate
- L'annulation des résultats
- Une déclaration aux autorités compétentes

8. Résultats

Les résultats sont communiqués selon les modalités fixées par France Éducation international.

Le centre d'examen n'est pas décisionnaire sur la validation finale délivrée par l'organisme certificateur.

9. Responsabilité

Le centre ne saurait être tenu responsable :

- En cas de perte ou vol d'effets personnels
- En cas de force majeure (grève, catastrophe naturelle, décision administrative...)
- En cas d'erreur dans les informations fournies par le candidat

10. Données personnelles

Les données collectées sont nécessaires à l'organisation de l'examen et sont transmises à France Éducation international et aux autorités compétentes.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en adressant une demande à : contact@reflets.asso.fr.

11. Litiges

Les présentes CGO sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du ressort du siège social de l'organisateur.

12. Acceptation

L'inscription à l'examen vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.